

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022





Rapport d'activité 2022
Tirelires d'Avenir

Sommaire

Édito.....	5
Tirelires d'Avenir.....	7
L'année 2022 en bref.....	8
Faits marquants	
Chiffres clés	
Le dispositif de soutien financier.....	11
Côte à Côte, le dispositif de lien social.....	15
L'accompagnement social.....	19
La suite pour Tirelires d'Avenir ?.....	23
Horizon 2023	
La Fresque de la Rue	
Bilan financier.....	27
Nos partenaires	31
Partenaires associatifs	
Partenaires financiers	
Remerciements.....	32

Édito

Louis Falga Cofondateur



Benoît Floquet Cofondateur

L'année 2022 a été mouvementée : après deux ans de Covid, l'activité économique a repris, le chômage a baissé, mais la guerre a éclaté en Europe et a engendré un retour de l'instabilité géopolitique et d'une forte inflation.

L'année 2022 a aussi vu les restrictions sanitaires et les barrières physiques entre les humains quasiment disparaître. La plupart d'entre nous a pu reprendre une vie normale. L'isolement en France est pourtant resté très haut, retrouvant son niveau d'avant-Covid. Il touche avant tout les plus fragiles, les jeunes vulnérables et les bas revenus notamment, comme l'a montré une étude menée par la Fondation de France et le Credoc, [Solitudes 2022, Enquête sur les Fragilités Relationnelles](#), à laquelle Tirez l'Avenir a participé.

2022 a aussi été une année d'annonces politiques visant à améliorer la prise en charge des jeunes majeurs. La loi Taquet prévoyant la fin des "sorties sèches" de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est passée en début d'année et le Contrat d'Engagement Jeunes pour les Jeunes en Rupture (CEJ JR) a commencé à être largement proposé aux jeunes par les Missions Locales. C'est encourageant, mais il reste encore du chemin à parcourir pour que leur déploiement opérationnel permette de répondre effectivement aux besoins des jeunes concernés, notamment les jeunes les plus en difficulté.

Ces éléments réaffirment la pertinence des actions que nous menons depuis bientôt trois ans. Cet alignement avec les politiques publiques actuelles en matière de jeunesse, aussi bien sur l'importance du lien social que sur celle de proposer des parcours sans coutures aux jeunes majeurs vulnérables, devrait nous être favorable en 2023 et dans les années à venir.

L'année 2022 a été synonyme d'une forte croissance interne chez Tirez l'Avenir. Plus de 200 jeunes soutenus, le développement du pôle Côte à Côte (passant de 15 à 100 binômes formés entre 2021 et 2022), la création d'un nouveau dispositif visant à empêcher les ruptures à la sortie de l'ASE, ainsi que le renforcement des fonctions supports (Communication et Opérations), ont fait passer notre équipe de 6 personnes début 2022 à 12 personnes début 2023, et notre budget annuel réalisé de 137K € à 350K €.

Nous avons ainsi travaillé sur l'organisation interne des équipes ainsi que sur l'outillage des membres de l'association. Au sein du pôle Opérations, et grâce à la collaboration de tous, nous avons réussi à créer des méthodes de travail et à mettre en place des procédures qui nous permettent de continuer à répondre aux besoins des jeunes de manière efficace.

Cette efficacité opérationnelle nous permet de conserver un principe fondateur chez Tirez l'Avenir : être au contact des besoins du terrain, des jeunes et des partenaires, qui restent notre unique boussole, et continuer de concevoir des solutions qui y répondent avec précision. La création de notre dispositif de sécurisation des parcours à la sortie de l'ASE en est un nouveau signe.

En 2022, nous avons également commencé à hybrider notre modèle économique grâce à un nouvel outil : la Fresque de la Rue. Cet atelier de sensibilisation, par la vente de prestations à des entreprises, devrait nous permettre en 2023 d'être moins dépendants des dons et subventions. L'année 2023 s'annonce pleine de promesses. Objectif : asseoir et consolider les actions rapidement conçues et déployées en 2020 et 2021, en vue d'un prochain essaimage dans les années à venir.



Grâce à Tirelires d'Avenir, j'ai pu subvenir à mes besoins de base, me sentir moins stressée, avoir confiance en moi.

Je me sens très autonome et je fais plus confiance aux autres. Sans leur soutien ça aurait été très difficile de m'occuper de mon fils et de moi-même.

Tansia

Soutenue financièrement, participante de Côte à Côte et accompagnée socialement par Tirelires d'Avenir

Tirelires d'Avenir

Tirelires d'Avenir est une **association loi 1901** qui a pour mission de soutenir les jeunes majeurs (18-25 ans) en situation de rupture familiale ou de vulnérabilité afin d'éviter leur basculement vers l'exclusion.

Les dispositifs déployés par l'association visent à répondre aux besoins non ou peu couverts et pourtant essentiels à la réussite de l'insertion socio-professionnelle de ces jeunes.

L'objectif de Tirelires d'Avenir est donc d'outiller ces jeunes majeurs dans leur (re)construction et leur chemin vers l'autonomie.

La force du modèle : un travail en collaboration avec des structures qui accompagnent les jeunes majeurs au quotidien

Les équipes de Tirelires d'Avenir nouent des partenariats et travaillent au quotidien avec des structures qui hébergent et/ou accompagnent socialement les jeunes majeurs vulnérables (protection de l'enfance, centres d'hébergement, associations, services sociaux ou dispositifs de droit commun du département). Le but de ces partenariats est de permettre une prise en charge exhaustive des jeunes sur l'ensemble de leurs besoins et dans la durée, et ainsi leur assurer un parcours sans couture et donc sans rupture, vers l'autonomie.

Concrètement, ce sont nos partenaires qui identifient les jeunes ayant un besoin particulier qui ne peut être couvert par une tierce structure (soutien financier et/ou lien social par exemple) et nous les orientent.

Les valeurs qui guident nos actions

Au quotidien, avec nos partenaires, nos volontaires, les jeunes que nous accompagnons ou au sein même de notre équipe, notre travail est guidé par quatre valeurs clés :

Détermination
Collaboration
Horizontalité
Pragmatisme

Les leviers d'action

Pour répondre aux besoins des jeunes majeurs en situation de rupture familiale ou vulnérables, Tirelires d'Avenir propose trois dispositifs distincts et cumulables :

- Un **soutien financier** sur-mesure et inconditionnel pour les jeunes sans ressources et non éligibles aux dispositifs existants ;
- Un **programme de mentorat horizontal**, Côte à Côte, pour favoriser la création de lien social et l'insertion sociale des jeunes majeurs isolés ;
- Un **accompagnement social** pour aider les jeunes à accéder à l'autonomie.

2022 en bref...



MARS Déménagement

L'équipe s'installe dans le 13e arrondissement et prend possession des lieux... elle a enfin son tout premier local !

MAI Une étape pour Côte à Côte

Clôture de la 1ère promotion de binômes Côte à Côte !



SEPTEMBRE Ouverture d'un nouveau dispositif

Le dispositif d'accompagnement social ouvre... et notre équipe s'agrandie avec le recrutement de six nouvelles personnes.

OCTOBRE Lancement de la Fresque de la Rue

Lancement officiel de la Fresque de la Rue, en partenariat avec l'association La Cloche.



...et en chiffres

101

Nombre de binômes
créés à travers le
Programme Côte à Côte

Nombre de jeunes
soutenus
financièrement

62

24

Nombre de temps collectifs
organisés pour les
participants du programme

Nombre de partenaires
d'action sociale

12

12

Nombre de jeunes
accompagnés socialement
en interne

Personnes employées à plein temps
(6 CDI, 1 stagiaire, 1 volontaire du
Service Civique,
2 alternantes)

10



C'est une aide financière mais c'est aussi une vraie marque de confiance : ce n'est pas que de l'argent qui est donné. Au final, tu es soutenu émotionnellement plus que tu n'es payé.

Kousseila,
Bénéficiaire du dispositif de soutien financier

Soutien financier

Après deux ans d'existence, zoom sur la genèse du dispositif

Le dispositif de soutien financier inconditionnel et sur-mesure de Tirelires d'Avenir est à la genèse du projet de l'association. À son origine, un constat clé : près de la moitié des personnes sans-abri rencontrées lors d'une étude de terrain menée en 2019 par Louis Falga et Benoit Floquet a partagé avoir basculé vers l'exclusion entre ses 18 et ses 25 ans. L'une des raisons principales de ce basculement ? **L'absence de soutien familial.**

En effet, sans soutien familial entre 18 et 25 ans (période de vie charnière pour beaucoup avec la recherche d'une formation, d'un premier emploi, d'un premier logement, d'une indépendance financière, mais aussi d'une identité propre), et sans aide financière inconditionnelle, subvenir à ses besoins de base (logement, alimentation, santé) devient un élément bloquant les avancées du projet d'insertion professionnelle et à l'origine de ruptures brutales.

C'est pour répondre aux besoins des jeunes vulnérables avant qu'ils ne basculent vers l'exclusion qu'est né le dispositif de soutien financier.

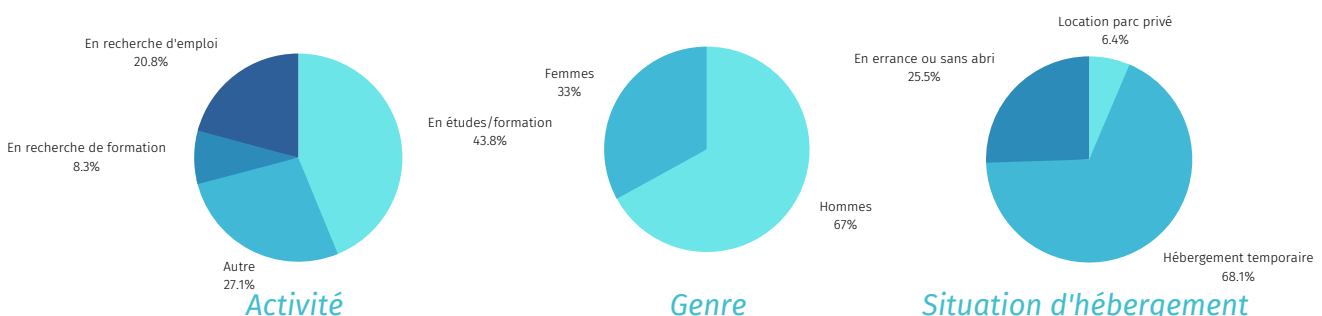
Un soutien complémentaire aux dispositifs existants

La plupart des dispositifs d'aide existants (Contrat Jeune Majeur, Contrat d'Engagement Jeune, Fonds d'Aide aux Jeunes, RSA Jeune, etc.) sont alloués sous réserve de conditions qu'en réalité, beaucoup de jeunes majeurs vulnérables ne remplissent pas. Tirelires d'Avenir se donne donc pour mission d'apporter **une aide complémentaire** : un soutien financier sur-mesure pour les jeunes majeurs sans ressources et ne pouvant bénéficier d'aucun des dispositifs existants, afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins de base, se concentrer sur leur projet d'insertion, et qu'ils ne basculent pas vers la précarité.

Qui sont les jeunes soutenus en 2022 ?

Les jeunes soutenus financièrement sont tous accompagnés socialement, que ce soit au sein de Tirelires d'Avenir ou par nos structures d'action sociale partenaires.

Quelques données clés sur le profil, à l'entrée du dispositif, des jeunes soutenus financièrement par Tirelires d'Avenir en 2022 :





Je pense à ce jeune que Tirelires d'Avenir accompagne depuis plus d'un an et dont l'aide est indispensable : elle nous permet de continuer l'accompagnement avec d'avantages de sérénité. La situation de ce jeune va sûrement bientôt se dénouer et le soutien financier de Tirelires d'Avenir lui a permis de stabiliser sa situation pendant cette longue attente. Notre partenariat a été indispensable dans le cadre de cet accompagnement.

Lorenne Maman,
Éducatrice spécialisée, Corot Entraide

L'approche partenariale au cœur du processus d'identification des jeunes dans le besoin

L'identification des jeunes majeurs qui auraient besoin d'un soutien financier se fait directement par nos structures d'action sociale partenaires : les travailleurs sociaux et éducateurs de ces structures accompagnent socialement des jeunes en difficulté et les suivent au quotidien. Ce sont ces travailleurs sociaux qui identifient et nous orientent les jeunes majeurs en situation d'urgence qui, sans un soutien financier complémentaire, pourraient basculer brutalement vers la précarité.

Les jeunes identifiés remplissent un dossier de demande de soutien que le travailleur social référent complète d'une Note Sociale détaillée d'un degré d'indispensabilité de la demande.

En 2022, Tirelires d'Avenir comptait une vingtaine de structures partenaires.

Fonctionnement et attribution

Chaque dossier reçu fait l'objet d'un entretien de diagnostic avec le jeune : notre chargée d'intervention sociale y clarifie la demande et son degré d'urgence selon cinq critères : nature des dépenses pour lesquelles nous sommes sollicités, éligibilité à d'autres dispositifs (Contrat jeune majeur, Contrat d'Engagement Jeunes, fonds d'aide aux jeunes, etc), possibilité d'obtenir un emploi rapidement (situation administrative), compromission du projet de vie (si le jeune n'est pas soutenu), lassitude psychologique.

Un comité de décision a lieu chaque jeudi, en interne, pour acter, ou non, l'attribution du soutien financier.

Nos partenaires

Nos partenaires sont des structures d'action sociale qui accueillent les jeunes, sont référentes de leur accompagnement social vers l'insertion, et parfois les hébergent. Cela peut être des structures qui accueillent des jeunes en APJM (Accueil Provisoire Jeune Majeur), des accueils de jour, CHU/CHRS, FJT, des services sociaux de la ville, des associations spécialisées, etc.

Sources de financement

Le dispositif de soutien financier est uniquement financé par des fonds d'origine privée : des fondations familiales, des fondations d'entreprises et des dons de particuliers.

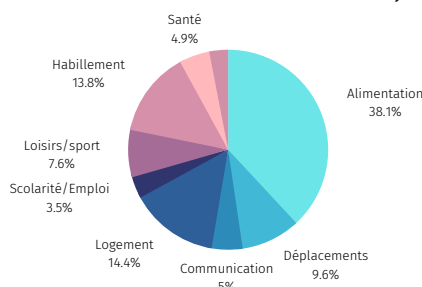
Le budget alloué à ce dispositif et le nombre de jeunes soutenus dépend donc entièrement de la générosité de ces acteurs : si le montant des dons collectés ne permet pas de soutenir financièrement de nouveaux jeunes, le dispositif ferme.

Nature, durée et montant moyens des dépenses

En 2022, les jeunes soutenus financièrement bénéficiaient en moyenne d'un versement mensuel de 250 €, et étaient soutenus sur une durée de 5,5 mois en moyenne.

Les demandes de soutien sont renouvelées, en moyenne, une fois (123 conventions signées pour un total de 62 jeunes soutenus).

L'attribution d'un renouvellement du soutien fait systématiquement l'objet d'une ré-évaluation de la situation du jeune.



Nature des dépenses des jeunes soutenus financièrement en 2022

Chiffres clés 2022

62 jeunes
soutenus
financièrement

250 €
montant mensuel
moyen du soutien

5,5 mois
Durée moyenne du
soutien

Impact

L'objectif du dispositif est de permettre aux jeunes non éligibles aux dispositifs existants de subvenir à leurs besoins de base, d'ainsi éviter les ruptures de parcours et de leur permettre de rester concentrés sur les démarches et le travail d'insertion qu'ils mènent par ailleurs avec leurs travailleurs sociaux référents. Dans la poursuite de cet objectif, nous ne mettons donc quasiment jamais un terme à notre soutien si la situation sociale du jeune stagne : ce sont les jeunes et leurs référents qui mettent un terme au soutien lorsque la situation sociale s'améliore et qu'ils accèdent à une solution alternative de revenus (dispositifs d'insertion de la Mission Locale, emploi, formation rémunérée, etc.).

Parmi les jeunes soutenus par ce dispositif en 2022, **100%** affirment qu'il leur a permis **d'améliorer leur quotidien**, **79%** qu'il leur a permis de mieux **se concentrer sur leur accompagnement social** (et donc, indirectement, sur leur insertion socio-professionnelle), et **77%** l'ont trouvé **déterminant ou utile pour leur confiance** en eux.

Le programme m'a apporté plein de choses positives : la rencontre de Clémence, mes premières sorties de chez moi après 21h, réussir à prendre la parole en public...

La chose la plus marquante, c'est quand j'ai fait du vélo seule !

Aicha



Sans le programme je n'aurais jamais rencontré Aicha. On a réussi à se voir assez souvent, c'est passé vite et ça m'a apporté beaucoup.

Clémence

Aicha et Clémence,
Binôme du programme Côte à Côte

Côte à Côte

En 2022, le développement d'un programme de lien social

Côte à côte, notre programme de **mentorat horizontal**, voit réellement le jour en novembre 2021. C'est le lancement de la première "promotion" de binômes, qui marquera le début d'une année forte en apprentissages et en évolutions.

À l'origine du projet, un constat : les jeunes vulnérables accompagnés par l'association depuis 2020 sont aussi des jeunes très isolés. Leurs interactions quotidiennes se réduisent souvent aux échanges qu'ils ont avec des jeunes confrontés aux mêmes difficultés (un entre-soi peu vertueux donc), ou avec leurs éducateurs/travailleurs sociaux, avec lesquels un rapport de verticalité existe de facto (l'un est un aidant, l'autre un aidé).

Pourtant, trouver un soutien chez ses pairs, confronter ses idées, découvrir des profils différents et acquérir certaines compétences d'adaptation et de collaboration sont des éléments indispensables à la construction de vies d'adultes autonomes. **Le lien social est un pré-requis indispensable à une insertion socio-professionnelle réussie et durable.**

Le programme Côte à Côte est né de l'ambition de rendre accessible cette création de lien aux jeunes isolés.



Avant de participer au programme, j'étais un peu dans ma bulle. Côte à Côte et ma relation de binôme m'ont permis de prendre en assurance et m'ont remotivée à aller parler aux gens.

Une participante du programme Côte à Côte

Le binômage, un tremplin vers l'insertion

Pour rompre l'isolement des jeunes majeurs vulnérables et favoriser la réussite de leur insertion socio-professionnelle, Tirelires d'Avenir crée le programme de lien social Côte à Côte. Le principe est simple : mettre en relation, à travers la création de binômes, des jeunes vulnérables et des jeunes bénévoles du même âge.

Tout au long du programme, les participants sont guidés dans la création de leur relation dans le but de générer un lien fort de confiance et d'entraide au sein des binômes. À travers leur participation aux différentes activités proposées, les jeunes développent leurs compétences douces (communication, prise de parole en publique, collaboration...) et (re)prennent confiance en eux et en leur avenir. Cette nouvelle relation à soi et aux autres entraîne alors une remobilisation sur le projet de vie et joue un rôle déterminant sur la posture adoptée face aux différents obstacles auxquels ces jeunes doivent faire face.

Les grands principes du programme

L'horizontalité est le mot d'ordre du programme : les binômes sont constitués de jeunes du même âge et il n'existe pas de position d'aidant ou d'aidé (des formations sont animées à destination des bénévoles pour assurer la bonne compréhension de la posture attendue). Le programme repose sur le volontariat, pour les bénévoles comme pour les jeunes isolés, et est construit en 3 phases pédagogiques distinctes qui permettent d'approfondir, de façon progressive, la relation de confiance et d'entraide de chacun des duos.

Une année riche en évolution

L'année 2022 nous a permis d'optimiser notre démarche de proposition du programme aux jeunes isolés. Notre **méthode "d'aller vers"** ayant été identifiée comme clé, nous avons multiplié nos interventions sur le terrain, au sein de nos structures partenaires. C'est en étant directement au contact des jeunes que notre proposition de participation à Côte à Côte est impactante et résulte en une expression concrète de leur volonté de rejoindre le programme.

Tout au long de l'année, l'équipe en charge du dispositif a aussi solidifié le programme (organisation des temps collectifs, amélioration des défis proposés, optimisation du suivi de binômes...) pour répondre au mieux à **quatre objectifs pédagogiques** : rupture de l'isolement, communication interpersonnelle, collaboration, pro-activité, confiance.

Le programme est aujourd'hui rythmé en trois phases de deux mois : des temps collectifs, pour se rencontrer autour d'activités ludiques et dans un cadre convivial et bienveillant, des défis de binômes, pour développer la relation autour du partage de nouvelles expériences, et la réalisation d'un projet de binôme, pour approfondir la relation de confiance et d'entraide.

2022 marque aussi le développement de l'équipe dédiée à ce dispositif : quatre collaborateurs sont aujourd'hui mobilisés sur le suivi des binômes et le bon fonctionnement du programme.

Zoom sur les évolutions du programme et des activités de binômes

Un travail d'optimisation du déroulé du programme et de ses activités a été réalisé dans l'optique de répondre aux objectifs pédagogiques identifiés.

La première phase du programme, qui consiste à permettre aux binômes de se rencontrer et de commencer à se connaître à travers la participation à des temps collectifs, s'articule aujourd'hui autour de l'alternance de quatre types d'activités : les temps "ludiques", pour prendre ses marques et passer un moment convivial (soirée jeux de société, marathon photo, atelier cuisine, etc.), les temps

"se connaître", pour apprendre à discerner ses forces et ses lacunes, les temps "s'ouvrir", pour développer sa communication (atelier écriture, d'improvisation...), et les temps "s'inspirer", pour multiplier les références d'identification à travers la rencontre de professionnels passionnés.

La deuxième phase du programme a elle aussi été retravaillée : les participants ont aujourd'hui la possibilité de choisir parmi une liste exhaustive de défis à réaliser à deux et catégorisés par thématiques (sport, art, etc.)

L'impact sur les jeunes

Afin de mesurer l'impact du programme sur les jeunes vulnérables, nous avons lancé, en 2022, une étude menée par le cabinet Goodwill Management. Un premier travail de cartographie des impacts (via des entretiens semi-directifs) a été mené auprès d'une dizaine de jeunes qui avaient suivi le programme. Cela nous a permis d'identifier nos principaux indicateurs d'impact puis de rédiger des questionnaires d'entrée et de sortie de dispositif, pour mesurer l'évolution des jeunes sur les indicateurs identifiés. Les premiers résultats seront disponibles courant 2023.

“

Nous avons souvent des retours de jeunes qui sont extrêmement satisfaits des temps qu'ils passent avec leurs binômes respectifs.

Camille,
Animatrice socio-éducative à l'accueil de
jour Itinérance de l'association Aurore

101 binômes en 2022

Depuis la création du programme Côte à Côte, plus de 250 jeunes nous ont rejoints pour partager cette expérience humaine riche. Dans une optique de démultiplication de notre impact, et pour rompre l'isolement du plus grand nombre de jeunes majeurs vulnérables, nous continuerons, en 2023, à développer nos partenariats avec des structures d'action sociale.

“

Le programme m'a permis de discuter de ma vie perso avec une personne. Je me confie beaucoup à ma binôme qui est de bon conseil. On arrive à débattre même quand on n'est pas d'accord !



Mohamed Karamoko,
Participant du programme
Côte à Côte

L'implication des sortants du programme

À l'issue de leur participation au programme en 2022, des participants ont manifesté leur désir de poursuivre leur engagement à nos côtés. À ceux qui le souhaitent, nous proposons donc plusieurs missions ponctuelles : l'animation de temps collectifs, l'intervention dans nos structures partenaires pour témoigner de leur expérience du programme, mais aussi l'animation de temps hors programme réguliers. Belkacem, un jeune anciennement membre du programme, organise par exemple des matchs de foot hebdomadaires à destination des binômes qui le souhaitent.





D'être accompagné dans mes démarches ça m'aide à me sentir mieux. Je me concentre sur le travail, j'apprends comment faire pour prendre des rendez-vous, mettre à jour les papiers, etc. Je fais plus rapidement ce que j'aurais pris beaucoup de temps à faire. »

Badra Ali Traore
Accompagné socialement par Tirelires d'Avenir

Accompagnement social

La création d'un dispositif de sécurisation de parcours

La mission de Tirelires d'Avenir étant de soutenir les jeunes majeurs vulnérables, les dispositifs proposés par l'association évoluent pour répondre aux besoins progressivement identifiés sur le terrain. En 2022, le constat est fait que les jeunes aux parcours complexes, et tout particulièrement ceux qui sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ou de Contrat Jeune Majeur), manquaient d'un accompagnement à la fois global et personnalisé pour les soutenir dans leurs démarches d'insertion et d'accès à l'autonomie.

En effet, à la sortie de l'ASE (à 18 ou 21 ans), de nombreux jeunes se retrouvent brutalement livrés à eux-mêmes : certains, à la situation sociale complexe et faisant face à des freins multiples ne peuvent pas être accompagnés par les dispositifs de droit commun existants (services sociaux du département), d'autres n'y sont tout simplement pas éligibles pour des raisons administratives, et d'autres encore font preuve de défiance vis-à-vis des institutions. Les jeunes peu autonomes qui se retrouvent sans solution d'accompagnement font alors souvent face à une rupture brutale qui les amène à décrocher de leur parcours.

Pour répondre à ce constat, **nous avons recruté une travailleuse sociale** en charge de travailler avec les partenaires accueillant les jeunes en APJM, afin d'identifier les jeunes à risque de rupture, de prendre le relai de leur accompagnement social global à la sortie (accès au droit, à l'hébergement, au séjour, à la santé, insertion professionnelle) et d'ainsi leur permettre de raccrocher avec les wagons du droit commun dès que leur situation le permet. **Nous sécurisons ainsi les parcours entre la protection de l'enfance et le droit commun, et évitons les ruptures.**

Un dispositif sur-mesure pour les jeunes

Les jeunes qui nous sont orientés ont des demandes et des besoins très différents qui nécessitent un accompagnement et une proximité variables.

Pour répondre à leurs besoins efficacement, nous avons créé deux types de "parcours" : le parcours "Coup de pouce" et le parcours "Développement".

Pour répondre à l'objectif d'auto-détermination des jeunes, nous leur proposons, peu importe le parcours demandé (coup de pouce ou développement), un **accompagnement en trois phases : diagnostic partagé** (avec le jeune, les prescripteurs et Tirelires d'Avenir), **démarches et suivi** du plan personnalisé et **valorisation** des étapes et des acquis.

Le parcours "Coup de pouce"

Ce parcours correspond à un accompagnement ponctuel sur un besoin spécifique, pour une période de trois mois environ. L'objectif est de lever les freins sociaux à l'insertion scolaire ou professionnelle en répondant à un besoin ciblé.

Il est dédié aux jeunes de 18 à 25 ans inscrits au programme Côte à Côte et/ou au dispositif de soutien financier qui ne bénéficient pas ou plus d'accompagnement social.

Le parcours "Développement"

Ce parcours correspond à un accompagnement régulier, de proximité, pour une période de 6 mois renouvelable. L'objectif est d'aider les jeunes à développer leur pouvoir d'agir à travers la mise à disposition d'une écoute, d'une proposition de solution, et d'une orientation adéquate à leur demande.

Il est dédié aux jeunes de 18 à 25 ans en fin de prise en charge, non-éligibles au droit commun ou ayant des parcours complexes et devant répondre à plusieurs besoins.

Les grands principes de l'accompagnement

Notre accompagnement est global et répond aux besoins des jeunes sur les différents champs de l'autonomie (accès au logement, accès à la santé, aide administrative, droit de séjour, insertion professionnelle, vie sociale). **Dans l'objectif d'aider les jeunes à développer leur pouvoir d'agir, nous appliquons au quotidien des principes clés :**

- **L'écoute** : accueillir, écouter et rencontrer les jeunes. Le premier enjeu est de créer une relation de confiance et de bienveillance avec chacun d'eux.
- **L'information et l'attention** : informer les jeunes sur leurs droits et leurs devoirs, être attentif à leurs besoins physiologiques, de sécurité, mais aussi d'appartenance, d'estime de soi et de sens pour leur vie.
- **L'encouragement** : encourager chaque jeune à identifier ses projets personnels et à se révéler en veillant à ne pas "faire pour" mais à "faire avec".
- **La collaboration** : collaborer avec les travailleurs sociaux précédents, les divers interlocuteurs et un vaste réseau de partenaires correspondants aux besoins des jeunes.

Chiffres clés 2022

12 jeunes
accompagnés
socialement

8 partenaires
prescripteurs et
d'intervention

La mesure de notre impact

Dans l'optique de mesurer, en 2023, l'impact de ce nouveau dispositif, deux prismes d'analyse ont déjà été identifiés. Tout d'abord, la **levée factuelle des freins** sur chacun des besoins (par exemple, le nombre de jeunes en errance qui ont trouvé un hébergement grâce à notre accompagnement). Ensuite, nous travaillerons à mesurer l'évolution des **compétences clefs de l'autonomie** des jeunes accompagnés. En effet, aborder l'évolution des jeunes par le prisme de l'autonomisation est fondamental pour nous.

L'identification de partenaires prescripteurs et d'intervention

Pour identifier les jeunes à risque de rupture à la sortie de l'ASE, nous sommes partenaires des structures qui accueillent les jeunes majeurs en APJM ou qui rencontrent des jeunes majeurs aux situations complexes : ce sont les **partenaires prescripteurs**. Toujours dans un but de sécurisation des parcours de jeunes, une coordination est faite, en amont de la sortie du premier dispositif, entre le référent social de la structure partenaire et le travailleur social de Tirelires d'Avenir, pour que le relai se fasse de manière fluide.

Pour assurer la pertinence du suivi proposé et répondre aux différents besoins des jeunes, nous créons aussi des partenariats avec des structures proposant des ressources et des leviers pour la stabilisation sociale. Ce sont les **partenaires d'intervention**. En 2022, nous avons notamment créé des partenariats avec Linkedout (Entourage), SIAO et Solibad.



La dynamique partenariale est clé pour le Pôle Jeunes car elle assure un ancrage dans l'écosystème local et empêche la rupture du jeune : c'est notre priorité. Tirelires d'Avenir doit être identifié comme un tremplin, un repère, une "valeur sûre" pour les jeunes majeurs vulnérables, qui fait le lien entre et avec les acteurs institutionnels, et leur permet d'accéder à des parcours fluides et sans rupture.



Victoire Rumin
Chargée d'intervention sociale,
Tirelires d'Avenir

Une équipe dédiée

En septembre 2022, nous avons recruté une chargée d'intervention sociale pour tester rapidement notre proposition de réponse aux constats faits avec nos partenaires. Fin 2022, nous observons déjà des premiers résultats positifs sur les situations des jeunes et sommes alignés avec les politiques publiques de jeunesse qui jugent prioritaire le ciblage du public "Jeunes sortants de l'ASE" : nous sommes alors soutenus par le Commissariat de Lutte contre la Pauvreté (Préfecture IDF) pour déployer plus largement notre dispositif. Une deuxième embauche sur ce dispositif est alors prévue pour début 2023.

Avec Côte à Côte, une collaboration interne vertueuse

Parce que nous sommes convaincus que la prise en charge des jeunes vulnérables doit être exhaustive sur l'ensemble de leurs besoins, nous créons des ponts entre nos différents dispositifs : les équipes de Côte à Côte et celle de l'accompagnement social communiquent régulièrement et se coordonnent pour répondre le plus précisément à leurs besoins. Par exemple, les jeunes isolés et accompagnés par notre travailleuse sociale se voient proposer une participation au programme Côte à Côte, et inversement.

La suite pour Tirelires d'Avenir ?



Aujourd'hui, le suivi de binôme est central dans l'accompagnement des binômes du programme Côte à Côte. Les référents jouent un rôle de coach, d'ami et de confident auprès d'eux. L'objectif : permettre à chacun d'avoir un point de repère avant de donner sa confiance à son binôme. Une fois que la relation de binôme est construite, nous nous assurons simplement du bon déroulé du programme. En ce sens, il est essentiel d'avoir une équipe dédiée à ce rôle de référent et de faire du suivi de binôme une priorité dans les missions et le déroulé du programme.

Bérénice Salomon,
Responsable du programme Côte à Côte

Horizon 2023

Développer nos dispositifs de soutien

En 2023, nous continuons de déployer, à Paris et en IDF, les dispositifs déjà mis en place pour les rendre accessibles au plus grand nombre de jeunes vulnérables franciliens possible.

Le **dispositif de soutien financier** étant le plus complexe à financer (uniquement par nos partenaires privés : fondations d'entreprises ou familiales, donateurs privés), le nombre de jeunes soutenus dépendra du nombre de nouveaux alliés. Nous nous fixons un objectif stable par rapport à 2022 : entre 60 et 70 jeunes soutenus.

Concernant le **programme Côte à Côte**, l'objectif est de former 150 binômes en 2023, dont une part croissante de jeunes avec un parcours de placement à l'ASE. L'équipe continuera de grandir et nous multiplierons les partenariats prescripteurs. Le contenu du programme continuera lui aussi d'être amélioré afin d'être le plus aligné avec les retours des participants et nos objectifs d'impact.

Enfin, nous nous fixons un objectif, pour 2023, d'identifier et d'accompagner 50 jeunes sortants de l'ASE et faisant face à une rupture via notre **dispositif de sécurisation de parcours**. Afin d'accompagner ces jeunes au mieux, nous allons multiplier les liens avec des partenaires d'intervention (sur l'hébergement, la santé, l'insertion professionnelle, etc.), améliorer continuellement le contenu de notre offre, et recruter un Responsable de Pôle pour mener à bien cette construction de dispositif et son déploiement.

“

2023 sera une année charnière pour l'association. Après avoir prouvé la pertinence de nos actions auprès des jeunes et de notre ancrage terrain, il s'agira de pérenniser notre modèle grâce à des partenariats institutionnels forts. Un travail d'optimisation de nos processus opérationnels et sur la gouvernance sera mené, en amont d'un essai à venir.



Louis Falga,
Cofondateur de Tirelres d'Avenir

Mesurer notre impact

En vue d'asseoir la légitimité de nos dispositifs de soutien auprès de différentes instances et structures, une étude d'impact est actuellement en cours de construction, en partenariat avec le cabinet Goodwill Management.

Cette étude permettra d'obtenir une vision globale de notre impact sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes majeurs vulnérables.

La Fresque de la Rue

Genèse de l'outil

En 2022, Tirelires d'Avenir a travaillé avec La Cloche (association de lutte contre l'exclusion) à la création d'une des premières fresques "sociales" : la Fresque de la Rue. Inspirée de ses cousines (Fresque du Climat, Fresque de la Biodiversité...), elle résulte d'un travail approfondi de recherche (études, articles, littérature, etc.) mais aussi d'une enquête de terrain (collecte de témoignages des personnes concernées). L'objectif : créer un outil collaboratif, ludique, et avec une approche systémique, pour sensibiliser le plus grand nombre aux problématiques liées à la précarité. En octobre 2022, la Fresque de la Rue est officiellement lancée lors d'une présentation ouverte au public à la Fabrique de la Solidarité.

“

La Fresque de la Rue est un outil à la fois innovant et essentiel pour le développement de Tirelires d'Avenir.

Il nous permet de sensibiliser de nouveaux publics aux problématiques de précarité, d'isolement, de sans-abrisme et de les inviter à passer à l'action, tout en diversifiant nos sources de revenus.



Benoit Floquet,
Cofondateur de Tirelires d'Avenir

En 2023, un développement commercial

Si l'objectif de la Fresque de la Rue est de sensibiliser le plus grand nombre aux problématiques liées à la rue, cet outil a aussi pour vocation de financer une partie de nos dispositifs de soutien. Idéal pour les entreprises qui souhaitent proposer à leurs collaborateurs des team buildings solidaires à impact, il a vocation à être développé en 2023.

Afin de multiplier l'impact de la Fresque de la Rue et les financements qu'elle pourra apporter à l'association, Tirelires d'Avenir a prévu de recruter une personne qui aura pour mission de la commercialiser auprès de différents types de structures.



Budget 2022



Une des originalités du projet vient des partenariats noués avec les structures qui accompagnent les jeunes majeurs au quotidien : un travail intelligent pour bâtir la confiance et se connaître, pour répondre au mieux aux besoins des jeunes.

Axelle Davezac
Directrice Générale de la Fondation de France

Budget

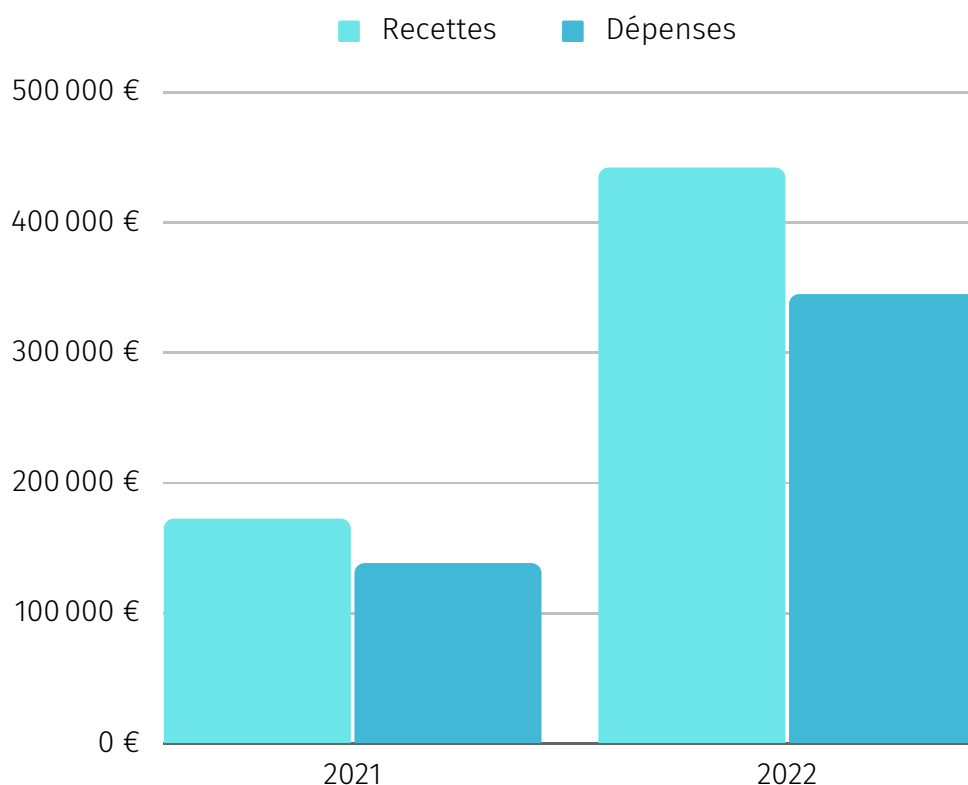
Évolution des coûts et des dépenses depuis 2021

Entre 2021 et 2022, Tirelires d'Avenir a vu une croissance de ses dépenses, accompagnée d'une croissance de ses recettes.

En 2021, le coût des dépenses était de 138 003 € pour un total de recettes de 172 017 €.

En 2022, le coût des dépenses de l'association était de 344 558 €, pour un total de recettes de 441 596 €.

La somme des encaissements en 2022 est supérieure à la somme des décaissements : cela correspond à des fonds encaissés en 2022, mais fléchés vers des projets toujours en cours en 2023. En fin d'exercice, la différence est comptabilisée en fonds dédiés.



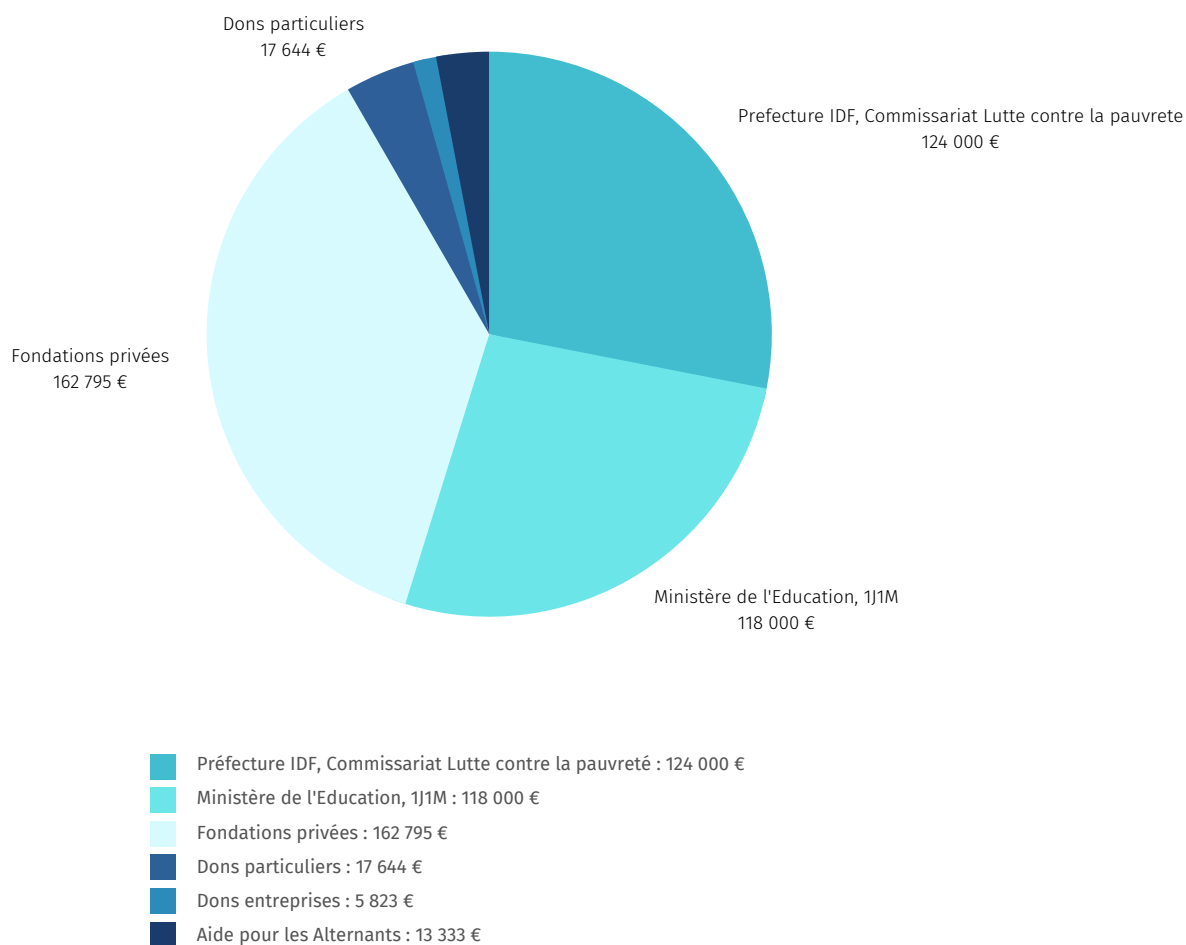
Budget

Sources de financement

Nos sources de financement étaient variées en 2022 et provenaient de six postes distincts :

- La Préfecture Ile De France avec le Commissariat Lutte contre la Pauvreté
- Le Ministère de l'Education avec le programme 1 Jeune 1 Mentor
- Les Fondations privées
- Les dons des particuliers
- Les dons des entreprises
- L'aide pour les alternants

Sur l'année 2022, les financements de Tirelires d'Avenir provenaient à 57,8% de fonds publics.



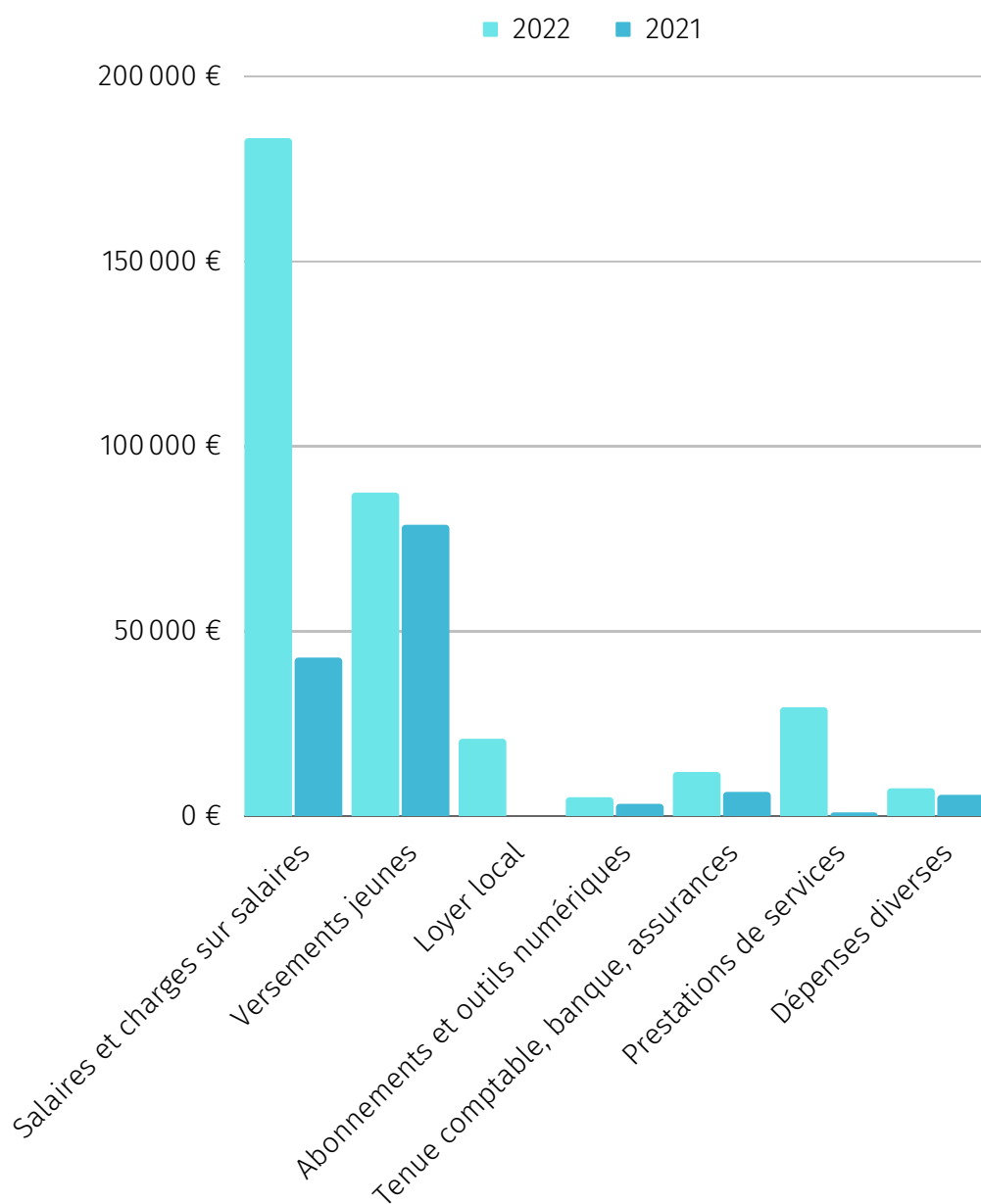
Budget

Répartition des coûts et évolution

En 2022, la plus grande évolution en termes de répartition des dépenses est logiquement la croissance des coûts alloués aux salaires et aux charges sur salaires.

Une autre évolution notable en 2022 est la dépense allouée à la location de notre premier local indépendant qui nous permet d'accueillir les jeunes, que ce soit pour l'accompagnement social ou pour les événements liés au programme Côte à Côte.

Enfin, nous pouvons également noter une croissance des coûts de prestations et services, liée notamment à la collaboration avec un cabinet pour mesurer notre impact et à notre accompagnement par des structures tierces.



Un grand merci à nos partenaires d'action sociale pour leur confiance et leur collaboration quotidienne en faveur des jeunes vulnérables...



... ainsi qu'à toutes les structures qui soutiennent financièrement nos actions et nous permettent de développer notre impact.

MERCI !

Nos partenaires

Nos partenaires d'action sociale



Nos partenaires financiers



Merci !

Toute l'équipe de Tirelires d'Avenir remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus en 2022 !

Un grand merci à nos partenaires et à nos donateurs, qui nous ont permis de soutenir de nombreux jeunes majeurs vulnérables et isolés,

À tous les jeunes bénévoles qui ont rejoint le programme Côte à Côte cette année, pour leur engagement en faveur de la lutte contre l'exclusion des personnes vulnérables,

Et enfin, aux jeunes que nous accompagnons pour leurs témoignages et leur confiance.

Merci !

Agir avec Tirelires d'Avenir

Pour répondre aux besoins du plus grand nombre,
nous avons toujours besoin de soutien !

Faire un don à Tirelires d'Avenir

Faire un don à Tirelires d'Avenir c'est :

- Lutter contre l'exclusion des jeunes majeurs vulnérables
- Participer à la lutte pour l'égalité des chances
- Accompagner des jeunes sans soutien dans leur projet d'insertion socio-professionnel
- Soutenir une association indépendante qui agit avec une approche pragmatique

**Votre don ouvre droit à une
réduction d'impôt égale à 66 % des
sommes versées (dans la limite de
20 % du revenu imposable).**

**Un don de 50 € ne vous
coûtera donc que 17 € après
réduction fiscale !**

Pour faire un don, rendez-vous sur
<https://www.tireliresdavenir.com/nous-soutenir/faire-un-don>

**Pour rejoindre le programme et
vous engager à nos côtés, inscrivez-
vous à la prochaine session
d'information en flashant le QR
code ci-dessous !**

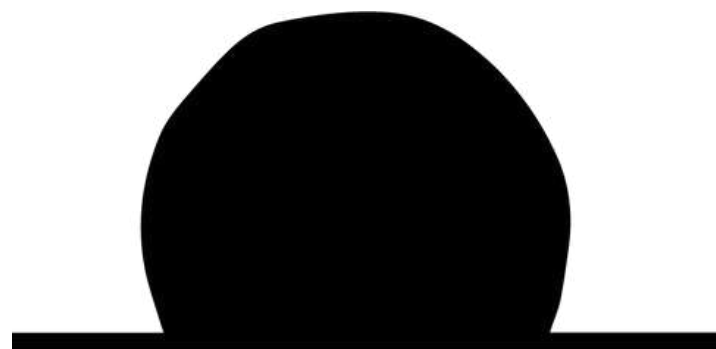


Devenir bénévole au sein du programme Côte à Côte

**Vous avez entre 18 et 25 ans ? Devenez mentor
bénévole !**

Participer au programme Côte à Côte c'est :

- Partager une expérience humaine riche
- Rencontrer des personnes aux parcours variés
- Soutenir un jeune dans son insertion sociale
- Lutter contre l'exclusion des personnes vulnérables
- Sortir de sa zone de confort et développer de nouvelles compétences douces



Tirelires d'Avenir

Nous contacter

Tirelires d'Avenir
3 Avenue Victoria
75004 Paris
contact@tireliresdavenir.com

[@tireliresdavenir](#)

